PROJET RÉFÉRENT

Mise aux normes des éclairements sur les aires de stationnement des avions de l’aéroport Marseille-Provence

CONTACT

relation-clients-paca@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Enjeux des politiques de mobilités

OBJET DE L'OPÉRATION

Mission de Maîtrise d’oeuvre pour la rénovation de l’éclairage des aires de stationnement des avions sur l’Aéroport Marseille-Provence.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le projet consistait à renforcer les niveaux d’éclairement des aires de stationnement de l’aéroport jugés trop faibles par les compagnies aériennes.
Le programme prévoyait :

- un diagnostic de la situation existante en terme de niveaux d’éclairement et de confort visuel nocturne pour les pilotes et les agents situés dans la tour de contrôle;
- une analyse du contexte normatif pour évaluer les niveaux d’éclairement cible les études photométriques et la déclinaison du projet technique pour atteindre les objectifs normatifs ainsi que la mise au point du marché;
- la maîtrise d’oeuvre des travaux et les phases de réception y compris les contrôles photométriques des aires de trafic.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema s’est positionné en tant que mandataire d’un groupement de Maîtrise d’oeuvre pour proposer une réponse aux besoins de l’Aéroport. Outre la coordination du projet au sein du groupement, le Cerema a assuré lors des phases de conception l’essentiel des calculs photométriques, y compris les modélisations 3D des aires de trafic utilisées notamment pour la phase de consultation des entreprises.

Lors des phases de travaux, le Cerema a assuré un appui technique au bureau d'études chargé du suivi et des contrôles du chantier en collaboration étroite avec le Concepteur Lumière. Le chantier a ainsi nécessité la création de 4 mâts de grande hauteur et le déplacement de 2 mâts existants en intégrant les contraintes fortes d'exploitation de l'aéroport. L'optimisation des calculs photométriques a permis de réduire le nombre de projecteurs de 220 à 128.
Le Cerema a pris en charge également la réalisation des mesures d'éclairement à grande échelle et des cartographies surfaciques (par SIG) des niveaux lumineux en phase diagnostic et de réception des travaux. Il a réalisé les cartes de luminance pour évaluer les éblouissements potentiels pour les personnels de la Tour de Contrôle (mesures faites depuis la Tour) ou pour les pilotes (mesures faites à hauteur du poste de pilote sur les pistes d'accès).

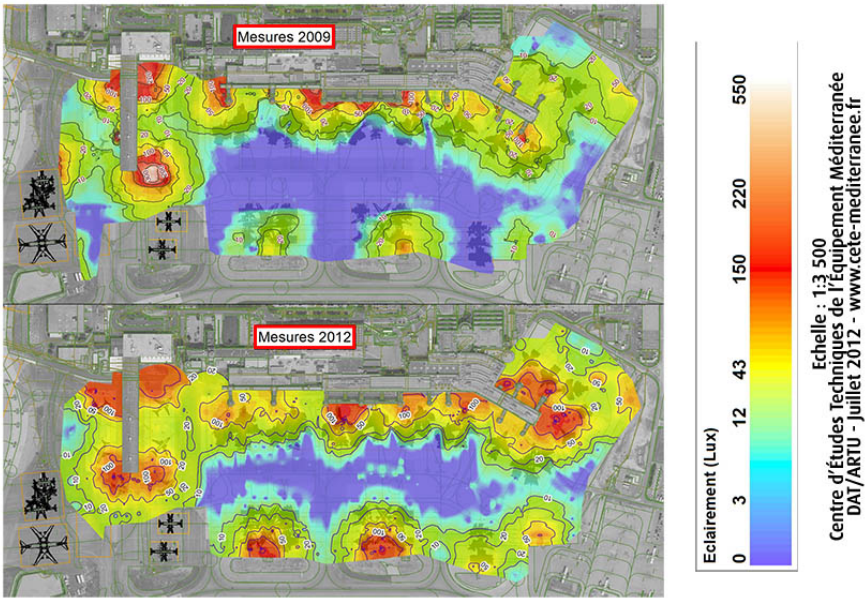

LE CLIENT / PARTENAIRE

Aéroport Marseille Provence
Direction Technique
Ville de Marignane
34016 habitants

LE CALENDRIER

2009 - 2011

PARTENAIRES

Lumière et Couleur Consultant , Sud Etudes Engineering, ERIBAT, DTer Normandie Centre

PILOTE DU PROJET

Cerema Méditerranée
Département aménagement des territoires